

TVA sociale, ce qu'en disait Sarkozy il y a trois ans

Pascal Riché, Rue89, 21/06/2007

<http://www.rue89.com/2007/06/21/tva-sociale-ce-quen-disait-sarkozy-il-y-a-trois-ans>

Mercredi soir, sur TF1, le président Nicolas Sarkozy a maintenu son intention de conduire une expérimentation sur la TVA sociale afin de lutter contre les délocalisations. "Si elle est efficace contre les délocalisations, si elle est bonne pour l'emploi, si elle est bonne pour la croissance, si elle ne pénalise pas le pouvoir d'achat, je la ferai". Il y a trois ans, le même Nicolas Sarkozy, ministre de l'économie, des finances, et de l'industrie, était interrogé par la [Commission des finances du Sénat](#) sur l'idée de "TVA sociale". La lecture du compte rendu de cette discussion n'est pas sans intérêt.

Le sénateur Aymeri de Montesquiou commence par défendre l'idée de "TVA sociale", qui permet, argue-t-il, de lutter contre les délocalisations et d'améliorer la compétitivité française en permettant une baisse des charges sur les entreprises. [Réponse](#) cinglante du ministre :

Nicolas Sarkozy a considéré qu'une augmentation du taux de TVA irait à l'encontre de la construction européenne, qui se traduisait notamment par une convergence des taux d'imposition, alors même que le taux normal de TVA en France était, aujourd'hui, plus élevé que la moyenne de l'Union européenne.

Mais le meilleur vient ensuite. Le sénateur Jean Arthuis revient à la charge. Selon lui, un supplément de TVA n'aurait pas d'impact sur les produits "made in France", dès lors que les charges patronales seraient parallèlement abaissées : seuls les produits importés deviendraient, eux, plus onéreux.

Sarkozy le remet sèchement à sa place: En réponse, M.Nicolas Sarkozy a relevé que les études économiques dont il disposait montraient que l'impact le plus récessif d'une hausse de la fiscalité des ménages provenait de la TVA, dont une hausse d'un point pouvait donner lieu à 0,9 point de croissance en moins, alors que l'impact d'une hausse de la CSG et des charges patronales était respectivement de 0,5 point et 0,4 point sur la croissance.

Il a ajouté que l'accroissement du taux normal de la TVA serait problématique pour la compétitivité française, à l'heure où certains des nouveaux Etats membres de l'Union européenne proposaient des taux d'impôt sur les sociétés allant de 10 à 19 %.

Il a enfin rappelé que l'Etat ne contrôlait pas le niveau des prix, et qu'il était donc à craindre qu'une hausse de la TVA, malgré la diminution des charges, ne fut intégrée dans la marge, et donc intégralement répercutée sur le prix de vente, à l'image de ce qui avait déjà été constaté dans la grande distribution".

Maintenant, un petit problème de calcul. Si, selon Sarkozy-2004, "une hausse d'un point pouvait donner lieu à 0,9 point de croissance en moins", quel serait l'impact sur la croissance d'une hausse de 5 points, évoquée par le Premier ministre de Sarkozy-2007?

Un vieux souvenir à propos de la TVA sociale

Par Pascal Riché, Rue89, 15/06/2007

<http://www.rue89.com/2007/06/15/un-vieux-souvenir-a-propos-de-la-tva-sociale>

Mon oeil parfois se ferme (généralement en même temps que l'autre). Il retrouve alors parfois des trucs dans les recoins de sa mémoire. Par exemple, cette bataille homérique qui eut lieu au sujet de la TVA, au printemps 1993. Edouard Balladur, alors Premier ministre, voulait organiser une grande purge dans les déficits sociaux et fiscaux.

Il avait le choix entre deux instruments: la CSG et la TVA. Au départ, il penche pour la TVA, comme le lui conseille feu Ambroise Roux, le "parrain" du monde des affaires français. En face, le directeur du trésor Jean-Claude Trichet résiste: la hausse de la TVA sera répercutée, et sera donc inflationniste, insiste-t-il.

Un des ministres importants du gouvernement Balladur, qui n'est pourtant pas le meilleur ami de Trichet, appuie cette position. Le ministre a été convaincu par les notes de l'Insee et de la direction de la prévision, qui démontrent qu'une hausse de la TVA serait la solution la plus injuste et la plus néfaste à l'emploi. Edouard Balladur finit par se ranger à ces arguments : c'est la CSG qui est augmentée le 1er juillet. Ce ministre (mais vous l'aviez deviné, non?) c'était Nicolas Sarkozy, alors ministre du Budget.